ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, session 2026, dans les académies de CLERMONT, GRENOBLE et LYON.

Le président de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 30 mars 2026 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de CLERMONT-FERRAND, GRENOBLE et LYON, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article 1er : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle E (Informatique, Statistiques et Calcul scientifique), emploi-type Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, au titre de l'année 2026, dans les académies de CLERMONT, GRENOBLE et LYON :

Madame GUIRAUD Anne, ingénieur d'étude hors classe, présidente, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.
Monsieur BENMOUHA Jeremy, ingénieur d'étude classe normal, vice-président, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.
Madame CAUCHY Laurence, ingenieur de recherche, experte, Université Jean Moulin Lyon3, Lyon.
Madame CARPENTIER Stéphanie, assistante ingénieure, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.
Monsieur CLEMENDOT Samuel, ingénieur d'études hors classe, Rectorat de l'académie de Clermont Ferrand, Clermont-Ferrand.
Monsieur GARRIGUENC Jean-Luc, ingénieur de recherche hors classe, Ecole centrale de Lyon, Ecully.
Monsieur HREN Eric, technicien classe exceptionnel, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.
Madame DELATTRE Viviane, ingénieure de recherche hors classe, suppléante, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Lyon, le 20/05/2026

